

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L115-1 et L712-1 à L712-13 ;

Vu le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le protocole général relatif à la mise en place du RIFSEEP à l'université de Limoges adopté par délibération du Conseil d'Administration, lors de sa séance du 24 mai 2019 ;

Vu les avenants N°1, 2, 3, 4 et 5 du protocole général susvisé adoptés par le Conseil d'Administration par délibérations respectivement en date des 5 juillet 2019, 11 février 2020, 23 octobre 2020, 1^{er} octobre 2021 et 17 décembre 2021 ;

Vu l'avis émis par le Comité Technique d'Etablissement lors de sa séance du 13 mai 2022 ;

Délibération enregistrée sous le numéro **070/2022/RH**
Conseil d'administration du 20 mai 2022 :

Sujet : Cartographie RIFSEEP

Après examen et échanges en séance concernant les modifications apportées à la cartographie des groupes de fonctions RIFSEEP (suite au GT indemnitaire du 5 avril 2022) au sein de l'Université de Limoges, il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur cette nouvelle cartographie figurant en annexe 1 du protocole général visé.

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 28
Pour : 22
Contre : 1
Abstention : 5

Fait à Limoges, le 20/05/2022

La Présidente de l'Université



Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de mai 2022.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 24 mai 2022.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20/05/2022
 Synthèse des Modifications des Cartographies RIFSEEP issue
 du Groupe de travail indemnitaire "RIFSEEP" du 05/04/2022 et du Comité Technique du 13/05/2022

CORPS	Composante, Institut, Service	Fonctions	BAP	Groupe initial	Groupe demandé	Objet de la modification	Date d'effet souhaitée	Avis du CT du 13 mai 2022
IGR	IRCER	Ingénieur en techniques des sciences des matériaux / caractérisation	B	G3	G1	Demande de revalorisation de la composante	01/09/2021	Avis favorable pour un passage en G2
IGE	DSI	Responsable infrastructure	E	G2	G1	Demande de revalorisation de la composante	01/12/2021	Avis favorable
	DSI	Référent Technique Système d'Information Recherche	E	G3	G2	Demande de revalorisation de la composante	01/01/2022	Avis favorable
Attaché	FMP	Responsable service financier	-	G3	G2	Demande de revalorisation de la composante	01/09/2021	Avis favorable
SAENES	DGS	Assistante de la Présidente et du cabinet présidentiel	J	G3	G1	Demande de revalorisation du service	01/01/2022	Avis favorable
	DGS	Coordnatrice administrative DGS et DGSA	-	G3	G1	Demande de revalorisation du service	01/01/2022	Avis favorable
	FMP	Gestionnaire scolarité > bientôt responsable hiérarchique de 4 agents	-	G3	G2	Demande de revalorisation de la composante suite au changement de fiche de poste et niveau de responsabilité	01/04/2022	Avis favorable